

méthodologique, qui constitue la matière essentielle du premier chapitre, sera bien entendu présente dans les autres chapitres. Cependant ces derniers seront consacrés à un parcours circonscrit à des problématiques concrètes :

- tout d'abord celle de la *variation*, inhérente à l'exercice sociétal des langues vivantes (et dont la sociolinguistique a montré qu'elle était structurable) et de l'*imaginaire* de cette variation, de son poids sur la régulation des usages linguistiques (chap. 2) ;
- ensuite sera abordée la question des contacts de langues au sein de sociétés plurilingues ou dans des situations de bilinguisme. Question qui ne manque pas d'alimenter depuis fort longtemps un débat sur la nature plus ou moins conflictuelle de ces contacts et également sur les nouvelles langues qui émergent parfois de ces mêmes contacts (chap. 3) ;
- la troisième problématique présentée concerne un type d'intervention à caractère pratique, technique tout au moins, de la sociolinguistique : il s'agit de la gestion des langues au travers de politiques linguistiques, institutionnelles ou non (chap. 4). Ce dernier domaine n'est pas le seul qui a permis à la sociolinguistique d'être reconnue comme science *utile* (même si ce qualificatif peut choquer certains tenants d'une linguistique étroitement « théoricienne »), susceptible de faire évoluer positivement certaines situations de malaise collectif, d'injustice sociale, voire de violence intercommunautaire.

Les autres domaines traités ont également permis à la sociolinguistique de montrer qu'elle pouvait contribuer à éclairer et à corriger les difficultés à propos desquelles le langage, les langues, apparaissent en première ligne, comme celles qui touchent au handicap linguistique et culturel et donc à la discrimination.

Chapitre 1

La sociolinguistique : un autre regard sur le langage et les langues en sociétés

La sociolinguistique est, à n'en pas douter, l'une des sciences du langage qui, depuis quatre décennies environ, a apporté à cet ensemble disciplinaire le plus de renouveau théorique et méthodologique, si l'on en juge par l'abondance des ouvrages et articles s'en réclamant et dont la publication n'a pas faibli.

William Labov, l'un des pères fondateurs de la discipline (il sera question de ses travaux à plusieurs reprises dans cet ouvrage), considère « qu'il s'agit là tout simplement de *linguistique* » et on pourrait préciser : de *linguistique générale* (Labov, 1978, p. 258). Avec cette affirmation, il prend position contre les linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure (pour lui « la grande majorité »), et « ne s'occupent nullement de la vie sociale : ils travaillent dans leur bureau avec un ou deux informateurs, ou bien examinent ce qu'ils savent eux-mêmes de la *langue* » et qui, au lieu de suivre Antoine Meillet dont Labov salue les intuitions, « s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données "extérieures" tirées du comportement social » (Labov, 1976, p. 259).

On doit donc considérer que l'émergence du territoire de recherches appelé *sociolinguistique* s'est produite d'abord sur la base d'une critique des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique dominante – un certain structuralisme,

gardien de l'orthodoxie saussurienne – et d'une révision des tâches du linguiste.

I. LES LIMITES D'UN CERTAIN STRUCTURALISME EN LINGUISTIQUE

Le *Cours de linguistique générale* (réédité régulièrement chez Payot : la meilleure édition critique est celle de T. de Mauro, toujours chez Payot (1974)) a constitué indéniablement un tournant en linguistique. Ce cours, publié par les disciples de F. de Saussure en 1916, jetait les bases d'une analyse rigoureuse du langage et des langues.

Sans rentrer dans le détail de l'ouvrage et de ses apports théoriques, nous évoquerons deux conceptualisations qui, précisément, ont fait problème parmi les linguistes qui ont exprimé leurs critiques face à une interprétation rigide des thèses saussuriennes, qui empêchait la linguistique d'intégrer la complexité du réel linguistique.

1. Langue et parole

Pour F. de Saussure, on le sait, la *langue* est l'objet premier de l'analyse linguistique. Car « la langue seule paraît être susceptible d'une définition autonome », « c'est un tout en soi et un principe de classification » (Saussure, 1974, p. 25). Elle doit être soigneusement distinguée de la *parole* : ainsi, « en séparant la langue de la parole, on sépare du même coup :

- 1) ce qui est social [= la langue] de ce qui est individuel [= la parole] ;
- 2) ce qui est essentiel [= la langue] de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel [= la parole] ».

L'une des positions de Saussure, qui a suscité le plus de réserves, est celle selon laquelle « tandis que le langage est hétérogène, la langue ainsi délimitée est de nature homogène » (ce qui conduit Saussure à affirmer que « le tout global du langage est inconnaissable, parce qu'il n'est pas homogène »), et selon laquelle « la linguistique proprement dite », c'est « celle dont la langue est l'unique objet » (Saussure, 1974, p. 30-38).

On voit donc que le *Cours de linguistique générale* rejette catégoriquement l'hétérogénéité hors de portée (et donc hors du projet) de la linguistique saussurienne, fermant ainsi la porte à un structuralisme de la diversité, de la variation, variation et diversité n'ayant de pertinence que pour la *parole*.

Parmi d'autres linguistes, R. Lafont, s'appuyant sur « les développements de la sociolinguistique » proposera « une linguistique de la parole productrice » (la « praxématique ») en « [reformulant] la dichotomie saussurienne entre langue et parole » car cette dichotomie « renvoie la variabilité hors des limites du système, seul descriptible, seul digne de l'attention du linguiste. Le champ du sujet parlant et de la modification permanente des usages est reconnu existant, mais c'est un champ hors les murs. La science [= la linguistique] fonde son objet en s'abstrayant du réel non homogène, en effaçant l'activité multiforme... » (Lafont, 1983, p. 11-13).

C'est également sur la base d'une révision des postulats de la linguistique saussurienne que Labov (avec d'autres) va définir la perspective *sociolinguistique* (qui, on l'a vu, doit être pour lui tout simplement celle de la linguistique).

Citant, dans *Sociolinguistique*, une étude publiée en 1968 avec U. Weinreich, son maître, et M. Herzog, Labov s'interroge :

S'il est nécessaire qu'une langue soit structurée pour fonctionner efficacement, comment les gens peuvent-ils continuer à parler pendant qu'elle se transforme, c'est-à-dire pendant qu'elle traverse des périodes de moindre systématisme ? [...] Nous soutenons que la solution de ce problème consiste à rompre l'identification entre structure et homogénéité [...]. Nous soutenons qu'une maîtrise quasi innée des structures hétérogènes n'a rien à voir avec la connaissance de plusieurs dialectes ni avec la « simple » performance [on pourrait aussi bien dire la *parole* au sens saussurien du terme], mais fait partie de la compétence linguistique de l'individu unilingue.

Labov, 1976, p. 40.

Ainsi, dès lors que l'on a défait le lien supposé entre structure et homogénéité, on est libre de construire les outils formels que réclame le traitement de la variation inhérente à la communauté linguistique.

Et Labov d'ajouter qu'il n'est point besoin, pour « parvenir à des résultats fiables d'analyser statistiquement des centaines d'enregistrements » : « On s'aperçoit que, par exemple, les structures fondamentales de la stratification par classes se dégagent d'échantillons aussi restreints que vingt-cinq locuteurs » (Labov, 1976, p. 283).

Pour la sociolinguistique qui émerge aux États-Unis (1964 semble être à cet égard une date clé et Labov en est sûrement l'un des représentants de tout premier plan) et qui vise la *diversité linguistique*, la « tâche essentielle est d'effectuer une description systématique de la covariance entre structure linguistique et structure sociale » (Bachmann, Lindelfeld et Simonin, 1981, p. 30 ; c'est nous qui soulignons).

C'est sur ces bases théoriques que Labov va entreprendre, au début des années soixante du XX^e siècle, une série d'enquêtes « en vue de trouver un système ou un ordre quelconque au sein de la variété [sociolinguistique] qui règne à New York » (Labov, 1976, p. 127). Ainsi, à partir de l'étude de plusieurs *variables* linguistiques et de la variation de la consonne [r] en particulier, qui peut être présente ou absente en position post-vocalique (exemple dans *car* = voiture), il démontre l'existence d'un rapport systématique entre cette variation et l'appartenance à telle ou telle couche de la société (moyenne et haute bourgeoisie, petite bourgeoisie, classe ouvrière, sous-prolétariat), c'est-à-dire la *stratification sociale*, aussi bien en ce qui concerne les usages linguistiques effectifs qu'en ce qui concerne l'image que s'en font les usagers concernés eux-mêmes et leur évaluation (cf. les chapitres 2 à 7 dans Labov (1976) ; cf. également Boyer (sous la dir.), 1996, p. 35-56. Il sera question de cette recherche centrale de Labov dans le chapitre 2).

2. Synchronie et diachronie

Pour Saussure, après avoir « [choisi] entre la langue et la parole » une « seconde bifurcation » s'impose, « à la croisée des routes qui conduisent, l'une à la diachronie, l'autre à la synchronie ». La *diachronie* linguistique, c'est-à-dire l'histoire, l'évolution de la langue, est du côté de la *parole* : « Tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la *parole* » (Saussure, 1974, p. 138) car « la langue est un système dont toutes les parties

peuvent et doivent être considérées dans leur solidarité synchronique », c'est-à-dire dans un seul *état de langue* : « Un état absolu se définit par l'absence de changements, et comme malgré tout la langue se transforme, si peu que ce soit, étudier un état de langue revient pratiquement à négliger les changements peu importants » (Saussure, 1974, p. 124 et 142). Cette position, qui place la *linguistique synchronique* du côté de la *linguistique de la langue* et les désigne comme perspective prioritaire pour le structuralisme naissant, ne fait pas l'unanimité, on s'en doute : car ici, si la *synchronie* (et donc l'*état de langue*) peut être une facilité méthodologique susceptible de mieux décrire le système en fonctionnement à une certaine période, elle ne saurait être un obstacle à la perception correcte de la dynamique sociolinguistique d'une langue donnée dans la durée. Car pour E. Coseriu par exemple, « la distinction entre synchronie et diachronie, en tant qu'opposition entre fonctionnement et développement historique, n'est pas simplement une question de temps. À cet égard, il faut notamment distinguer la "synchronie des structures" de la "synchronie de la langue" » (Coseriu, 1967, p. 26).

Coseriu explique ainsi la nécessité d'établir cette distinction :

D'une part, des structures [...] peuvent se maintenir plus ou moins longtemps dans le temps, ce qui signifie que leur synchronie interne dépasse leur simultanéité avec d'autres structures de la langue. Ainsi, on trouvera beaucoup de structures lexicales identiques dans la langue de Balzac et dans le français littéraire d'aujourd'hui [...].

D'autre part, un état de langue historique n'est pas strictement « synchronique ». En effet, la connaissance de la langue chez les sujets parlants et, par conséquent, ses possibilités de fonctionnement dépassent l'actualité abstraite, ponctuelle, surtout dans le cas des langues à grande tradition littéraire, on est toujours au courant de formes, de constructions et d'oppositions qui « ne s'emploient pas plus » mais qui « peuvent, éventuellement s'employer » par exemple à titre d'archaïsmes intentionnels...

Coseriu, 1967, p. 26-27 (cf. également Coseriu, 1973).

Nous pouvons illustrer ce dernier propos à l'aide de la structuration de l'emploi des temps du passé dans le discours narratif (Boyer, 1991, p. 109-142 ; cf. également sur cette question H. Weinrich, *Le Temps*, Paris, Le Seuil, 1973). Si aujourd'hui,

non seulement dans le récit oral mais également dans le récit écrit non élaboré, la structuration qui prévaut pour *mettre du relief* dans la matière narrative est une opposition entre imparfait (pour l'arrière-plan) et passé composé ou passé simple (pour le premier plan), dans le récit écrit qui veut mettre authentiquement en scène une histoire, produire un spectacle verbal (et qu'on trouve dans les témoignages publiés dans le courrier des lecteurs de certains quotidiens ou magazines), la *mise en relief* narrative passe par un jeu plus ou moins subtil entre l'imparfait (toujours réservé à l'arrière-plan) et, à la fois, le passé simple pour certains événements (plutôt vus avec distance, objectifs) et le passé composé pour d'autres événements, dans lesquels le narrateur se sent impliqué et qui sont affectés d'une dimension subjective. Cette mise en scène fait appel à la diachronie de la structuration des temps du passé qui remonte au système des temps en français classique, dans lequel le passé simple, temps de l'événement définitivement révolu, s'opposait au passé composé, temps « en flux », utilisé pour l'événement ayant des incidences sur le présent et donc sur le moment de la narration.

S'inscrivant dans l'orientation des linguistes qui appellent à l'abolition « définitive de la distinction diachronie-synchronie », Labov (1976, p. 359), qui rend hommage à la clairvoyance en la matière du linguiste français Antoine Meillet (contemporain de Saussure et son élève), envisage le changement linguistique en l'insérant dans son contexte social, perspective qui découle des conclusions de ses enquêtes, déjà évoquées. Pour lui, comme il l'a montré par exemple dans ses analyses de l'évolution des voyelles new-yorkaises, « le changement ne se fait pas indépendamment des structures de classe. Au contraire, le nouveau modèle pénètre comme un coin, enfoncé par un certain groupe. Et il est rare qu'il se limite à une classe déterminée (à moins qu'il soit stigmatisé et en régression) » (Labov, 1976, p. 396).

On voit clairement que, dans ce cas comme dans celui de l'homogénéité de la langue, Labov refuse, en linguiste de terrain, les dichotomies saussuriennes, peut-être d'une certaine utilité méthodologique à un certain moment mais qui très vite hypothèquent une approche réaliste et fine de l'activité linguistique en société. Il rejoint en cela d'autres chercheurs nord-américains, on l'a dit, mais également bon nombre de chercheurs européens

et en particulier français qui, dès la fin des années soixante vont remettre en question l'orthodoxie structuraliste, singulièrement l'effacement du *sujet* (parlant/écrivain) du champ de l'analyse linguistique et la mise entre parenthèses des relations complexes certes mais déterminantes entre langue (langage) et société (cf. par exemple Marcellesi et Gardin, 1974).

II. LE TERRITOIRE DE LA SOCIOLINGUISTIQUE EN FRANCE AUJOURD'HUI

Où en est la sociolinguistique, ici, aujourd'hui ? Pour B. Lacks, qui s'est employé à établir il y a quelques années un état des lieux, sur la base d'un large inventaire des équipes (auteurs et publications françaises) pour la période 1968-1983 (Lacks, 1984), on peut inventorier treize pôles constitutifs de la sociolinguistique, depuis le pôle « linguistique sociale » de l'école de Rouen jusqu'au pôle « dialectologie » ou même au « pôle des références » (il s'agit des travaux faisant référence à des auteurs comme Foucault ou Bourdieu), en passant par le « pôle "sociolinguistique occitan" » du groupe de Montpellier constitué autour de Robert Lafont au début des années soixante-dix.

Si l'on en croit B. Lacks, « la structure du champ [ainsi] esquissée ne laisse pas supposer une grande homogénéité de la production sociolinguistique. Des groupes extrêmement différents dans leur mode de constitution, dans leurs références théoriques et dans les objets qui sont au centre de leur problématique, s'opposent sur la définition même de la linguistique » (Lacks, 1984, p. 111).

Même si ce diagnostic, pour la période considérée, est globalement pertinent, il cède parfois à la tentation d'une comptabilité par trop rigide, s'agissant précisément d'un territoire que nous considérons ici comme fondamentalement transdisciplinaire. Nous adhérons cependant pleinement à l'affirmation selon laquelle « la sociolinguistique se construira, pour une part, en opposant à la linguistique dominante l'exigence de la description du *fonctionnement social du langage* » (c'est nous qui soulignons) et que c'est bien cette « attitude critique par rapport aux approches linguistiques [issues pour l'essentiel du structuralisme saussurien] qui unifie le domaine » (Lacks, 1984, p. 114 et 123).

1. Macrosociolinguistique et micro sociolinguistique

Au sein des sciences du langage et malgré l'équation de Labov entre linguistique et sociolinguistique, on doit reconnaître que c'est la diversité qui prévaut, diversité des objets et des démarches, à la mesure de la perméabilité du champ disciplinaire en question aux champs disciplinaires connexes, perméabilité et donc transdisciplinarité qui ont beaucoup contribué au foisonnement des recherches et à l'émergence somme toute continue de nouvelles problématiques. Nous avons tenté de présenter (*cf.* tableau 1 ci-après) un inventaire des domaines de la sociolinguistique et d'indiquer les sciences du langage qui affichent une démarche proche mais pour lesquelles le paramètre social est secondaire, accessoire voire même absent (sémiotique, philosophie du langage, psychosociolinguistique, etc.). Nous avons mentionné (et la liste n'est pas close) les champs disciplinaires connexes avec lesquels le champ des sciences du langage est en dialogue (histoire, sociologie, psychanalyse, etc.).

En ce qui concerne l'ensemble qui nous intéresse, on ne débattrait pas inutilement, ici, de la question de l'appellation « sociolinguistique » ou « sociologie du langage », en ne conservant que « sociolinguistique », car ce terme met plus nettement l'accent que son concurrent sur le fait qu'il s'agit d'une science du langage et des langues en sociétés. De même, dans cette *Introduction*, nous n'avons pas cru indispensable de présenter les précurseurs (lointains ou proches) de la sociolinguistique, comme Antoine Meillet (1866-1936), dont on pourra lire par ailleurs avec profit la présentation qu'en fait G. Mounin dans la *Linguistique du XX^e siècle* (Paris, PUF, 1972, p. 37-47). Pas plus que des positions (parfois venues directement de disciplines connexes) souvent associées à la sociolinguistique mais dont l'incidence sur l'état actuel de la discipline est inexistante.

Tableau 1. Les domaines de la sociolinguistique

Pôle macrosociolinguistique

La dimension sociolinguistique/sociolinguistique est prioritaire :
au niveau communautaire ou intercommunautaire

Ethnologie	Ethnolinguistique	Sociolinguistique appliquée à la gestion des langues-Politiques linguistiques	Analyse de la dynamique des conflits diglossiques (usages, représentations)	Dialectologie	Sociologie
Histoire	Sémiotique	Analyse de la variation sociolinguistique au sein d'une communauté linguistique ou d'un groupe	Analyse des phénomènes de créolisation et étude des créoles	Ethnographie de la communication	Psychologie
Philosophie	Pragmatique linguistique	Traitement lexicologique ou/et lexicométrique des discours sociaux (politiques, syndicaux, médiatiques...)	Analyse des phénomènes liés aux contacts de langues dans les situations de migration (comportements, représentations)	Ethnométhodologie	Psychanalyse
Champs disciplinaires connexes (la matière linguistique n'est pas l'objet visé principalement)	Sciences du Langage (dimension sociolinguistique accessoire ou absente)	Analyse sociolinguistique des interactions verbales		Sciences du Langage (dimension sociolinguistique accessoire ou absente)	Champs disciplinaires connexes (la matière linguistique n'est pas l'objet visé principalement)

La dimension sociolinguistique/sociolinguistique est prioritaire :
au niveau du groupe ou de l'individu

Pôle microsociolinguistique

La sociolinguistique s'est vue sollicitée, au-delà du strict « objet d'étude » défini par Labov comme étant « la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique » (Labov, 1976, p. 258), par des objets de nature sociolinguistique/sociolangagière qui intéressent soit la communauté linguistique dans son ensemble ou des relations intercommunautaires (on parlera alors du pôle *macrosociolinguistique*), soit les interactions à l'intérieur de groupes à l'identité bien circonscrite ou entre individus (on parlera alors du pôle *microsociolinguistique*).

Nous proposons (et cet inventaire n'a rien de figé, ni d'indiscutable évidemment) neuf domaines dans lesquels s'illustre la sociolinguistique contemporaine.

2. Domaines de la sociolinguistique

• La sociolinguistique appliquée à la gestion des langues

Autrement dit, les traitements glottopolitiques des plurilinguismes. Il s'agit ici d'établir par exemple des typologies de politiques linguistiques en fonction d'un certain nombre de critères ou/et d'évaluer des expériences passées ou en cours de gestion institutionnelle des langues ou encore de proposer des orientations susceptibles d'être appliquées à telle ou telle situation concrète (cf. par exemple Calvet, 1987 ou Maurais (sous la dir.), 1987).

• Analyse de la dynamique sociolinguistique des conflits diglossiques

Il s'agit d'un domaine proche du précédent mais qui requiert une perspective historique et une prise en considération non seulement des usages des langues en présence dans une société mais également des représentations, des attitudes susceptibles de peser sur la dynamique de ces usages, dans le cadre de situations conflictuelles, de rapports de dominance entre les langues en présence. Ce cadre, qui est celui des *diglossies*, ou distributions inégalitaires des fonctions sociales de deux ou plusieurs langues dans une même société (cf. le chapitre 3 de cet ouvrage), a sollicité plusieurs courants sociolinguistiques, aux positions parfois antagonistes (cf. par exemple Lafont, 1997 et de nombreuses études parues dans la revue montpelliéraine *Lengas*, ou encore Ninyoles, 1969).

• L'analyse de la variation sociolinguistique au sein d'une communauté linguistique ou d'un groupe.

Il s'agit là du domaine inauguré magistralement par Labov et qui concerne des études, le plus souvent fondées sur des enquêtes de terrain, qui prennent pour objet les fonctionnements sociolinguistiques des variantes d'une même forme, d'un même phénomène (par exemple les réalisations d'un phonème, la variation d'une structure grammaticale, etc.) (cf. par exemple, dans ce domaine, outre les travaux de Labov cités en bibliographie, Gadet, 1989).

• Analyse des phénomènes de créolisation et étude des créoles

Sur le terrain du métissage interlinguistique réalisé au cours des conquêtes coloniales, le sociolinguiste ne peut qu'être interpellé par la constitution d'une *communauté linguistique* et la genèse d'une nouvelle langue, celle des esclaves, à partir de l'idiome des colons. Il s'agit là d'un chapitre très abondant de la recherche sociolinguistique où des hypothèses s'affrontent encore aujourd'hui (une abondante bibliographie sur cette matière est parue en langue anglaise ; en français, on pourra lire, en particulier, Chaudenson (1992) ou encore Manessy (1995)).

• Analyse des phénomènes liés aux contacts de langues dans les situations de migrations

Les migrations internes (au sein d'un même territoire national : par exemple lors d'un exode rural) ou externes (entre deux pays) sont des situations où ne manquent pas de se produire des phénomènes sociolinguistiques originaux liés aux contacts entre deux ou plusieurs langues [la (les) langue(s) des migrants, la (les) langue(s) du pays d'accueil] dans un contexte particulier, au sein de communications soit *exolingues* (entre membres des deux groupes en présence) soit *endolingues* (entre membres du groupe des migrants). Ces conditions spécifiques du contact des langues dans la migration suscitent en effet chez les migrants (enfants comme adultes) des usages sociolinguistiques à la mesure de la modification de leur répertoire linguistique (une partie importante de la production sociolinguistique suisse est consacrée à cette problématique : cf. par exemple Lüdi et Py, 1986 ; cf. également Deprez, 1999).

Ces cinq domaines majeurs qui témoignent actuellement d'une réelle vitalité de la recherche en sociolinguistique sont abordés dans les divers chapitres de cet ouvrage. Ils nous paraissent constituer, pour une large part, le noyau central des interventions de la discipline. On peut considérer que d'autres domaines, qui à des titres divers peuvent être considérés comme relevant pleinement de la sociolinguistique, ont cependant un positionnement théorique et méthodologique plus périphérique que les précédents : on en mentionnera ici deux, parmi les plus riches en productions.

• **Le traitement lexicologique/lexicométrique des discours sociaux (politiques, syndicaux, médiatiques, etc.)**

Inaugurée par l'école de Rouen autour de J.-B. Marcellesi, B. Gardin et L. Guespin, l'analyse des discours politiques et syndicaux a prospéré dans une version qui fait du questionnement lexico-sémantique le principe majeur de l'analyse, laquelle repose sur le dépouillement informatisé d'un important corpus. On peut étudier sur ces bases un ensemble de textes issus de congrès syndicaux ou encore les discours tenus par la presse française autour du thème de l'immigration (*cf.* M. Tournier, « Les discours sociopolitiques et l'analyse lexicométrique », *in* H. Boyer, 1996, p. 179-213 ; S. Bonnafous, *L'Immigration prise aux mots*, Paris, Kimé, 1991 ; ainsi que la revue *Mots, Les langages du politique*, publiée à l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud).

• **L'analyse sociolinguistique des interactions verbales**

Tout un courant de la réflexion et de l'observation sociolinguistiques, d'orientation nettement microlinguistique, considère par exemple que « le changement linguistique reflète des modifications fondamentales dans la structure des relations interpersonnelles, plutôt que de simples modifications dans l'environnement extralinguistique » (Gumperz, 1989, p. 55). Ainsi, à propos d'une situation qualifiée ordinairement de conflictuelle par la sociolinguistique galicienne-espagnole, X. P. Rodríguez Yáñez considère, à la suite d'une enquête en milieu urbain (et en particulier sur un marché) que « si nous voulons analyser d'un point de vue sociolinguistique la rencontre entre le monde urbain et le monde rural, la récolte d'interactions entre [ressortissants des deux mondes] semble être opérationnelle. Néanmoins [...] cette catégorisation n'implique pas que les choix de

codes [galicien/castillan] des différents participants soient préétablis, ni que le développement de la négociation de ces choix soit prévisible... » (X. P. Rodríguez Yáñez, « Aléas théoriques et méthodologiques dans l'étude du bilinguisme. Le cas de la Galice », *in* H. Boyer (éd.), 1997, p. 240).

Il est évident que cette brève sélection ne tient pas lieu de panorama exhaustif de la sociolinguistique. Elle essaie de mettre en évidence les problématiques dominantes, en particulier par leur notoriété (et donc par la diffusion des recherches qui leur sont consacrées). La suite de l'ouvrage s'emploiera à en exposer la démarche et les acquis.